

POURQUOI DEVENIR DONATEUR ?

Stop au gaspillage

Notre métier consiste à faire parvenir vos surplus alimentaire vers des associations redistributrices habilitées à recevoir des dons. En rejoignant notre programme, vous donnez des repas à ceux qui en ont besoin.

Au cœur de l'innovation sociale

En rejoignant notre programme, vous soutenez une action écologique, une redistribution en circuits courts. En produisant des repas, votre entreprise a créé de la valeur : nous vous aidons à la conserver et à la redistribuer.

Un impact direct et local

Nous redistribuons les repas le plus directement possible, à des associations proches de vos cuisines et lieux de production. Vous prenez des mesures concrètes auprès des populations riveraines en précarité.

Un objectif motivant pour vos équipes

Vos équipes sont les premières à être confrontées au gaspillage et à chercher des solutions. Avec notre programme de redistribution, vos chefs de cuisine, commis, employés s'engagent en équipe pour donner une seconde vie aux repas qu'ils ont préparés.

Une contribution à notre association

Grâce à votre contribution financière, vous participez au développement de notre association sur ses programmes d'éducation culinaire en milieu scolaire et en maisons d'enfants à caractère social.

LA REDISTRIBUTION ALIMENTAIRE PAR



La Tablée
des Chefs



Le rôle social du Chef -

« Notre service de redistribution alimentaire donne le pouvoir aux Chefs de redistribuer leur surplus alimentaire du secteur de l'hôtellerie-restauration, aux associations qui proposent des repas aux personnes dans le besoin. »

Restauration
Collective ou
Commerciale

Traiteurs
Evènementiel

Hôtellerie

+20.000
portions
distribuées

+50
associations
référéncées

Contact

nourrir@tableedeschefs.fr
+33 (0)678818948
Lun - Ven 10.00 - 19.00



« Bonjour, j'ai 40 plateaux
repas à donner... »



La Tablée
des Chefs

1

Nous étudions votre demande
(Lieu, quantité, nature du don,
conditionnement)
et organisons
une ramasse



2

Devis



3

Nous organisons la ramasse



4

L'association d'aide alimentaire
redistribue les denrées auprès
de ses bénéficiaires



5

Nous faisons le bilan de votre
donation (Attestation de don)



« Je souhaite redistribuer les surplus de mon entreprise ... »
La Tablée des Chefs vous accompagne dans vos démarches

ACCOMPAGNEMENT

- Ciblage des denrées pouvant faire l'objet d'un don.
- Jumelage avec une association bénéficiaire.

DON RÉCURRENTS

- Création d'un Process récurrent de don.
- Suivi service après-don.

LOGISTIQUE

- Support coordination.
- Support conditionnement.

QHSE

- Support législation.
- Conventions de partenariats.

FORMATIONS

- Semaine des Écoles Hôtelières.
- +10k repas distribués.